

ACTION URGENTE

DES SPECIALISTES DE LA SANTE MENTALE DEMANDENT UNE MESURE DE CLEMENCE POUR UN CONDAMNE A MORT

Ricky Gray doit être exécuté en Virginie le 18 janvier. Plus de 50 professionnels de la santé mentale ont écrit au gouverneur de cet État pour lui demander une mesure de clémence au vu de l'enfance de ce prisonnier, marquée par de graves violences physiques et sexuelles, et des conséquences qu'elle a eues sur lui.

Kathryn et Bryan Harvey et leurs deux fillettes ont été tués au cours d'un cambriolage de leur domicile à Richmond, en Virginie, le 1^{er} janvier 2006. **Ricky Gray** a été condamné à mort pour le meurtre des enfants et à la réclusion à perpétuité pour celui de leurs parents. Son coaccusé s'est vu infliger, quant à lui, la réclusion à perpétuité.

Dans une lettre datée du 10 janvier 2017, plus de 50 professionnels, travaillant dans les domaines de la santé mentale, de la prise en charge et de la défense des victimes de violences et d'abus sexuels, et de la prévention et du traitement des toxicomanies et des addictions, appellent le gouverneur Terry McAuliffe à « reconnaître l'impact que ces facteurs ont eu sur l'existence de M. Gray » et à commuer sa peine de mort. Les crimes concernés « sont horribles », continue la lettre, mais « il est également incontestable que Ricky Gray a été victime d'atroces violences sexuelles et physiques, dès le plus jeune âge et pendant toute son enfance, ce qui l'a conduit à la toxicomanie, à des addictions invalidantes et, pour finir, à un comportement criminel ».

En 2016, un psychologue clinicien a décrit « la violence, la négligence et le chaos omniprésents » tout au long de l'enfance de Ricky Gray. Outre les « coups de poing, les coups de fouet et autres coups » que lui infligeait son père, il a subi des viols à répétition par son demi-frère, qui « étaient si omniprésents – si fréquents et pendant une si longue période – qu'on ne peut que les qualifier d'esclavage sexuel ». Sa consommation d'alcool et de drogues alors qu'il était encore très jeune a entraîné une toxicomanie devenant son « seul moyen de supporter les expériences traumatisantes insurmontables qui ont marqué son enfance ».

Ricky Gray a commencé à boire de l'alcool dès l'âge de neuf ans et à fumer du cannabis à partir de 11 ans. À 11 ou 12 ans, sa « drogue de prédilection est vite devenue le PCP (phéncyclidine), car il avait l'effet miraculeux de lui donner l'impression d'être immunisé contre la peur chronique dont il était saisi sans cela ». En 2013, un neuropharmacologue a déclaré : « À mon avis, M. Gray était sous l'emprise du PCP au moment de ces crimes et la consommation de PCP a très fortement influencé son comportement à ce moment-là ». Ce spécialiste a expliqué en détail que, entre autres choses, « le PCP provoque des symptômes psychotiques qui imitent la schizophrénie paranoïaque ».

La lettre des professionnels au gouverneur conclut : « M. Gray est un exemple significatif de personne qui avait besoin que quelqu'un intervienne lorsqu'il était petit enfant et subissait des violences terrifiantes aux mains de membres de sa famille, ou lorsqu'il était tout jeune adolescent et s'est tourné par désespoir vers les drogues pour tenter d'atténuer les conséquences douloureuses de ces violences. Mais à présent nous devons tous faire face à la cruelle réalité, qui est que personne n'est intervenu. » Parmi les signataires figurent deux membres récents du Département de la santé comportementale et des services liés aux troubles du développement de l'État de Virginie.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez que Ricky Gray bénéficie d'une mesure de clémence et que sa condamnation à mort soit commuée ;
- mettez en avant son enfance marquée par les violences physiques et sexuelles, ainsi que sa consommation d'alcool et de drogues dès un âge précoce ;
- soulignez le fait que plusieurs dizaines de professionnels de la santé mentale ont appelé à une mesure de clémence en faveur de Ricky Gray ;
- expliquez que vous ne cherchez aucunement à excuser le crime violent dont il est question dans cette affaire, ni à minimiser les souffrances qu'il a causées.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 JANVIER 2017 À :

Gouverneur de Virginie :

Governor Terry McAuliffe, Common Ground for Virginia, P.O. Box 1475, Richmond, VA 23218, États-Unis

Fax : +1 804 371 6531

Courriel (via le site Internet) : <https://governor.virginia.gov/constituent-services/communicating-with-the-governors-office/>

Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES SPECIALISTES DE LA SANTE MENTALE DEMANDENT UNE MESURE DE CLEMENCE POUR UN CONDAMNE A MORT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Selon ses avocats, Ricky Gray « est un prisonnier exemplaire » dans le couloir de la mort et éprouve depuis longtemps beaucoup de remords pour les souffrances qu'il a causées. Ils l'ont cité disant : « Le remord n'est pas un mot assez fort pour décrire ce que je ressens. Je sais que mes paroles ne peuvent rien ramener, mais je me sens en permanence terriblement mal pour ce que j'ai fait subir [aux victimes]. »

La lettre adressée au gouverneur McAuliffe par plus de 50 professionnels souligne que « la violence et le traumatisme » subis par Ricky Gray « n'ont pas été pris en charge et ont entraîné, comme on pouvait s'y attendre, un profond désespoir et d'autres graves symptômes de traumatisme, des addictions, et la consommation de drogue qui a abouti à ces crimes tragiques ». Dans son rapport de 2016, le psychologue clinicien cité plus haut note que Ricky Gray « est sorti d'une enfance infernale [...], mais pas indemne [...] ». Sa consommation d'alcool et de drogues dès l'enfance est devenue une addiction qui a compromis son développement, l'a systématiquement privé de toute possibilité d'échapper à son existence tourmentée et, pour finir, a conduit à ces crimes tragiques pour lesquels il a été puni ». Selon lui, Ricky Gray « présente de nombreuses caractéristiques du syndrome de stress post-traumatique. Il souffre de ces symptômes si graves, plusieurs décennies après les odieuses violences sexuelles et physiques qui ont rongé son enfance, car il n'a jamais bénéficié de la moindre prise en charge pour ces traumatismes ».

Ce spécialiste affirme ensuite que l'exécution de Ricky Gray enverrait « un message implicite mais clair » selon lequel « Ricky Gray et lui seul serait responsable des terribles crimes qu'il a commis ». Il s'agirait d'un « message erroné », qui, ajoute-t-il, « laisse implicitement supposer qu'un enfant qui n'est absolument pas protégé par sa famille et son entourage, ni par la société et ses institutions, alors qu'il subit des violences atroces est l'unique responsable des terribles conséquences au cœur de cette affaire. Je crains qu'en exécutant Ricky Gray, nous nous déchargions collectivement de toute responsabilité, et je pense que c'est un acte moralement dangereux ».

Dans un rapport publié en 2006 (<https://www.amnesty.org/en/documents/AMR51/003/2006/en/>), Amnesty International a écrit : « La peine de mort représente un refus de la société d'accepter la moindre responsabilité pour le crime qui a entraîné une peine supposant une culpabilité à 100 % de l'accusé. Dans certains cas où les accusés sont atteints de troubles mentaux, des éléments laissent penser que des personnes au sein de la société n'ont pas tenu compte des avertissements qui auraient pu éviter une tragédie. Cela ne signifie pas que les crimes commis par des personnes atteintes de troubles mentaux doivent être jugés avec indulgence ou excusés. Il s'agit toutefois de demander si la société pourrait utiliser ses énergies et ses ressources de façon plus constructive. » Au sujet des personnes ayant subi des violences dans leur enfance et d'autres traumatismes, l'organisation a déclaré : « Il est évident que les liens entre le traumatisme subi par des personnes durant l'enfance ou plus tard dans la vie et leur propension à la violence sont complexes et variables. Les partisans de l'abolition ne cherchent pas à excuser la violence criminelle, mais à mettre fin à une sanction qui ne tient pas compte de cette complexité et qui mobilise des ressources qui pourraient servir aux initiatives visant à expliquer les violences passées et à éviter qu'elles se reproduisent. La peine de mort est une solution simpliste qui nie toute relation de cause à effet et fait elle-même partie d'un cycle de violence qui ne fait absolument pas avancer notre compréhension des origines de la violence. »

Les États-Unis ont procédé à 20 exécutions en 2016 et à une depuis le début de l'année 2017. Depuis que la Cour suprême a approuvé les nouvelles lois relatives à la peine capitale en 1976, 1 443 prisonniers ont été exécutés dans le pays, dont 111 en Virginie, où la dernière exécution en date a eu lieu le 1^{er} octobre 2015. Amnesty International s'oppose catégoriquement à la peine de mort, en toutes circonstances. À l'heure actuelle, 140 pays sont abolitionnistes en droit ou en pratique.

Nom : Ricky Gray
Homme

AU 14/17, AMR 51/5493/2017, 13 janvier 2017